



HAL
open science

Champ(s) de formation Matière, Environnement, Energies

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Matière, Environnement, Energies. 2015, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02036010

HAL Id: hceres-02036010

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036010v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ " Matière, environnement, énergies"

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR (déposant)
- Université Toulouse III – Paul Sabatier – UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Joseph JEANFILS, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ *Matière, environnement, énergies* est l'un des trois champs proposés par le Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR. Il regroupe les formations de niveau licence, licence professionnelle et master des disciplines relevant du domaine des sciences et technologies (physique, chimie, ingénierie, biologie, mathématiques). Les trois licences généralistes proposent plusieurs parcours : deux en licence mathématique (mathématique générale, mathématique et sciences humaines), trois en licence biologie (biologie cellulaire et physiologie, sciences de l'environnement, vers les métiers de l'éducation) et quatre en licence physique chimie ingénierie (PCI) (physique-chimie, électronique-électrotechnique-automatique, sciences pour l'ingénieur (SPI) et vers les métiers de l'éducation). Les licences professionnelles (LP) sont au nombre de quatre, deux dans le domaine de l'énergie (*Eclairage public et réseaux d'énergie, Gestion de l'énergie dans le secteur agricole*), une dans le domaine de l'environnement (*Analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets*) et une dans le domaine de la gestion de projet (*Conduite et gestion de projets en PME/PMI*). Une multiplicité de parcours (six) est proposée dans la licence professionnelle (LP) *Conduite et gestion de projets industriels en PME/PMI*. Une spécialité de master au niveau M2 *Ecologie, spécialité gestion de l'environnement, valorisation des ressources territoriales* en lien avec l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS) complète l'offre de formation du champ.

Synthèse de l'évaluation des formations

La volonté de l'établissement est de présenter, au travers du champ *Matière, environnement, énergies*, une offre de mentions conduisant à des métiers ou à des poursuites d'études en articulation avec les formations de second cycle proposées par les universités toulousaines et en particulier l'UPS. A ce niveau, des différences notables apparaissent entre le contenu des formations de premier cycle du CUFR et celui des formations toulousaines correspondantes. Une des conséquences de cette situation est, dans le cas de la licence de biologie, des propositions d'UE optionnelles, afin de permettre aux étudiants d'intégrer les formations de l'UPS dans de bonnes conditions. Il demeure que cette articulation CUFR - UPS, permettant la poursuite d'étude des étudiants, n'est pas toujours très claire.

L'offre du champ se veut également en adéquation avec le schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Midi-Pyrénées (SRESR), ainsi qu'en relation avec des aspects socio-économiques relevant des contrats de sites.

Les dossiers présentant l'offre de formation mise en place pendant la période du contrat est de qualité et aborde tous les aspects liés à l'organisation des mentions. Tant au niveau des licences générales que des licences professionnelles, il apparaît, à l'étude des dossiers, que le contenu des mentions est en adéquation avec les objectifs de la formation. Les dispositifs d'aide à la réussite, ainsi que les politiques en matière de stage ou de mobilité à l'international décrits dans les dossiers font exclusivement référence aux documents de politique générale de l'établissement sur ces aspects. Il y a néanmoins une certaine hétérogénéité dans la mise en place de ces dispositifs. Bien que l'établissement insiste sur l'importance de la professionnalisation et de la déclinaison des formations en métiers, l'organisation des licences générales prépare presque exclusivement à la poursuite d'études en master, celle-ci étant rendue possible par un accord avec le CUFR et les universités toulousaines.

Les dispositifs pédagogiques sont assez classiques bien que l'établissement affirme une volonté de favoriser les innovations pédagogiques, tel que le développement du numérique. Malgré la construction d'un bâtiment dédié au numérique, les dossiers ne montrent pas de développements particuliers au niveau de l'utilisation des outils numériques, on y retrouve les usages classiques des plateformes TICE (dans ce cas il s'agit de la plateforme Moodle). Les modalités d'évaluation des étudiants sont claires et classiques comprenant du contrôle continu et des examens finaux sous forme écrite et/ou orale.

Chaque formation dispose de son équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs (EC), d'enseignants et de vacataires. Ces équipes sont souvent réduites, peu fournies en EC (ceux-ci sont parfois renforcés par des EC provenant des universités toulousaines) et ont du mal à faire face à la charge induite par l'organisation des cours, ceci étant particulièrement vrai dans le cas de la licence en biologie.

Chaque mention dispose d'un conseil de perfectionnement dont la composition est variable, en particulier au niveau de la participation de professionnels, ces derniers étant toujours associés au conseil de perfectionnement des LP,

en revanche, leur présence est plus variable au niveau des licences générales. L'établissement propose aux formations de mettre en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants organisée sous la forme d'un questionnaire en ligne. Il est regrettable que ce dispositif soit utilisé de façon très variable par les équipes pédagogiques, certaines refusant de la mettre en place.

La direction de l'orientation, des stages et de l'insertion (DOSI) coordonne toutes les activités concernant l'organisation des stages et le suivi de l'insertion professionnelle à 30 mois. Ce suivi est, pour certaines mentions, complété par une enquête à six mois organisée par l'équipe pédagogique. L'élaboration d'un portefeuille de compétences est présentée comme une action importante dans le cadre de la préparation de l'étudiant à leur insertion professionnelle, mais sa mise en œuvre au niveau des mentions est variable.

Les formations proposées dans le champ se veulent adossées à un potentiel recherche qui est principalement celui des unités de recherches des universités toulousaines, en particulier l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS). Le potentiel recherche propre de l'établissement est très limité, mais il y a néanmoins deux équipes d'accueil (EA) associées au CUFR Jean-François Champollion. L'établissement indique dans son dossier que la plupart de ses EC font partie d'unités de recherche (UR) reconnues, soit dans les UR des universités de Toulouse, soit dans les deux équipes reconnues du CUFR. Compte tenu de la charge d'enseignement importante des EC, on peut néanmoins s'interroger sur les modalités proposées par l'établissement pour leur permettre de mettre en œuvre une recherche produisante.

Avis du comité d'experts

Le choix de l'établissement de regrouper les formations de sciences et techniques dans ce champ n'est pas surprenant car souvent proposé par différents établissements, ce regroupement est néanmoins relativement artificiel sa seule cohérence étant de rassembler les formations appartenant au domaine des sciences et techniques. Ce regroupement interroge néanmoins sur le positionnement hors de ce champ de la mention informatique qui est habituellement associée aux mathématiques, à la physique et à l'électronique. De plus, l'association de la mention PCI aux mentions de mathématiques et d'informatique pourraient constituer une ébauche de portail, mais elle n'est pas présentée de cette manière.

La structure et l'organisation des trois licences généralistes sont de qualité et construites dans le sens d'une spécialisation progressive. Les dispositifs mis en place pour l'aide à la réussite et leur organisation sont présentés dans les documents de politique générale de l'établissement, mais il est difficile à la seule lecture des dossiers d'évaluer leur appropriation par les équipes pédagogiques.

La première année de licence de la mention *Physique, chimie, ingénierie* (PCI) est commune aux trois domaines concernés (physique, chimie, ingénierie). En fonction des effectifs faibles de cette mention, il apparaît qu'une réflexion sur la pertinence du maintien de l'ensemble des quatre parcours serait utile.

Le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) relevant du CUFR est relativement faible, ce qui induit trop fréquemment une surcharge au niveau de leurs charges d'enseignement, surcharge accrue par une augmentation des effectifs dans la licence biologie. Le renfort apporté par des EC appartenant aux établissements toulousains est largement insuffisant et il apparaît que l'investissement de ces EC est limité. Cela conduit à s'interroger sur la pertinence de la personnalisation des parcours, certes intéressante pour les étudiants, mais qui conduit à un dispositif complexe de choix d'UE pour leur permettre notamment d'intégrer la L3 *Biologie cellulaire et physiologie* de l'UPS.

Une conséquence de la surcharge des enseignants se mesure également au niveau de la qualité des dispositifs d'accompagnement des étudiants. Bien que des enseignants référents existent dans plusieurs mentions, les étudiants patissent de leur manque de disponibilité, en particulier pour les licences PCI et biologie. On ne peut que s'interroger sur le rapport entre la faiblesse de ces dispositifs d'accompagnement liée à la surcharge de travail et les taux de réussite très fluctuants des étudiants, ce qui est particulièrement flagrant en L2 PCI.

Le positionnement de la spécialité de deuxième année de master *Ecologie*, spécialité *Gestion des l'environnement, valorisation des ressources territoriales* dans le champ est contestable car, même si ce M2 présente une volonté de donner une double compétence en écologie et géographie, il est plus proche d'une problématique d'aménagement des territoires que d'une approche plus fondamentale des écosystèmes. La création d'une mention de master dans le domaine de l'environnement, qui ferait suite au parcours science de l'environnement de licence, est proposée pour le prochain contrat. Compte-tenu des forces limitées en enseignants et de l'absence d'adossement recherche, cette création n'apparaît pas comme judicieuse.

Le positionnement des licences professionnelles (LP) par rapport aux demandes des entreprises et du territoire apparaît pertinente. Bien qu'il faille souligner la réelle collaboration entre le CUFR et les différents lycées de la région impliqués dans ces LP, il faut relever la faiblesse de l'investissement des universitaires dans ces mentions par rapport aux intervenants du second degré, ce qui pose le problème du caractère universitaire de ces licences.

La qualité des dossiers déposés est bonne même si, pour certaines mentions, les données sur l'insertion professionnelle ou encore sur l'équilibre cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés sont peu précises. L'autoévaluation est de bonne facture et la plupart des équipes pédagogiques ont réfléchi sur les pistes d'amélioration de leur formation.

Les différentes équipes pédagogiques tentent d'adosser leurs formations à un potentiel de recherche qui est, dans la plupart des cas, hors établissement. L'adossement recherche est un élément d'évaluation très important au niveau des masters, il est moins déterminant pour les licences et surtout pour les licences professionnelles. La faiblesse en EC qui sont souvent surchargés ne favorise pas un adossement recherche crédible.

Conclusions

Il est évident que le Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion montre une volonté affirmée pour développer ses activités de formation en relation avec son rôle d'établissement d'enseignement supérieur de proximité, et cela dans un contexte administratif difficile et complexe. Il faut néanmoins relever que les équipes pédagogiques sont très souvent peu fournies en EC appartenant au CUFR et que l'implication des EC des autres établissements de la COMUE, en particulier des universités toulousaines, est difficile à cerner. Il faut reconnaître à l'établissement ses efforts pour proposer des formations de qualité et aider ainsi les étudiants du territoire à réaliser leur projet de formation.

Les forces limitées de l'établissement, tant en EC qu'en potentiel de recherche, devrait inciter les responsables à continuer à réfléchir sur la soutenabilité de leur offre de formation, en particulier au niveau de l'offre de master dans les domaines de ce champ. Un renforcement des collaborations et une clarification des relations entre le CUFR et les universités toulousaines au sein de la COMUE devrait permettre d'améliorer la lisibilité et, par voie de conséquence, l'attractivité de l'offre de formation du CUFR.

Le regroupement des formations du domaine des sciences et techniques dans ce champ *Matière, environnement, énergies* est classique, on le retrouve dans d'autres établissements, même plus important en taille. Ce regroupement est cependant artificiel, sa seule cohérence étant de regrouper des disciplines scientifiques, car sous un angle purement scientifique, il fait coexister des formations très hétérogènes. Il faut néanmoins signaler le surprenant positionnement hors champ de la licence d'informatique, alors qu'il serait plus cohérent de la voir associée aux mentions mathématiques et PCI. En revanche, le positionnement de la licence professionnelle *Conduite et gestion des projets industriels en PME/PMI* apparaît comme inopportun dans le champ *Matière, environnement, énergies*, sa place semblerait plus logique dans un champ couvrant les domaines de l'économie-gestion.

Observations de l'établissement

FICHE OBSERVATIONS DES CHAMPS DE FORMATIONS

Champ 1 : Risques, Organisations, Santé

Champ 2 : Sociétés, Patrimoines, Cultures

Champ 3 : Matière, Environnement, Energies

Pour définir sa proposition de champs de formation, le CUFR J-F Champollion a choisi d'une part de se démarquer d'un découpage par domaine, département ou niveau, et d'autre part de s'appuyer sur le travail effectué dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de Midi-Pyrénées traduisant l'ancrage de l'établissement sur ses différents campus. Ces choix ont permis un découpage original par grandes thématiques : Sociétés, Patrimoines, Cultures (SPC) / Risques, Organisation, Santé (ROS) / Matière, Environnement, Energies (MEE).

L'appartenance de formations à tel ou tel champ thématique est parfois questionnée dans les rapports d'évaluation. Nous souhaitons rappeler que ces choix ont été définis par l'établissement en tenant compte de son contexte, par exemple la licence d'informatique est proche de l'école d'ingénieurs ISIS qui elle-même est naturellement positionnée dans le champ ROS, bien qu'elle n'ait pas été évaluée par le HCERES.

Le découpage proposé peut évoluer et il est d'ailleurs toujours en discussion, notamment car l'établissement de par sa taille ne peut pas se permettre une strate supplémentaire à celles déjà existantes. En effet, comme souligné dans un des rapports d'évaluation, les équipes pédagogiques sont tiraillées entre cette volonté d'autonomie et de prise en compte des besoins et spécificités locales et la nécessité de maintenir une forte connexion avec les formations présentes dans les universités toulousaines.

Et en ce sens le découpage original proposé traduit bien l'identité pluridisciplinaire de l'établissement et sa singularité dans l'environnement de l'enseignement supérieur en Midi-Pyrénées, bien qu'il puisse aussi limiter la lisibilité de l'offre de formation.

Un autre point soulevé dans les rapports d'évaluation concerne la difficulté pour les dossiers des formations à se positionner par rapport au dossier champ. Cela a pu parfois conduire à un manque de précision dans les dossiers formations. Pourtant, la coordination et la mutualisation de l'offre de formation ont nettement progressé au niveau de l'établissement : mise en place de portails en première année de licence, généralisation des conseils de perfectionnement à toutes les formations, fort cadrage dans l'organisation des cursus, dans les dispositifs d'évaluation, ou encore au niveau du plan réussite en licence.

Fait à Albi, le 24 mars 2015

Signature et cachet de l'établissement :

